



QUESTIONNAIRE - REMBOURSEMENTS PARTIELS DES TAXES – OB ET OBNL

Séance d'information – taxes à la consommation (TPS et TVQ)

Préambule

Le 20 octobre 2026, Revenu Québec réalisera des séances d'informations pour les membres de l'Association des cimetières chrétiens du Québec (ACCQ). Deux présentations seront réalisées simultanément et concernant les remboursements partiels des taxes, soit :

- Une présentation pour les organismes de bienfaisance (OB);
- Une autre présentation pour les organismes à but non lucratif (OBNL).

Ce questionnaire représente un outil afin de déterminer si votre organisation (ou l'organisation que vous représentez) possède aux fins de la loi le statut à titre d'organisme de bienfaisance (OB) ou d'organisme à but non lucratif (OBNL). Le cas échéant, cela vous permettra de procéder à votre inscription à la séance d'information appropriée.

Première question – Forme juridique

Quelle est la forme juridique de votre organisation ou de l'organisation que vous représentez ?

- ☐ Personne morale sans but lucratif
- ☐ Société par actions
- ☐ Succession
- ☐ Fiducie
- ☐ Entité gouvernementale (gouvernement, municipalité, institution publique, etc.).
- ☐ Autre



Aide à la tâche : il est possible de consulter la forme juridique d'un organisme auprès du Registraire des entreprises du Québec :

Revenu Québec offre gratuitement des séances d'information adaptées aux réalités des divers secteurs d'activité. Nous soutenons les citoyennes, les citoyens et les entreprises dans la compréhension et l'accomplissement de leurs responsabilités fiscales.

La présente séance d'information vise à accompagner les entreprises participantes vers une meilleure compréhension de leurs obligations fiscales. Si une telle initiative vous intéresse ou si vous désirez échanger quant à un sujet fiscal en particulier, écrivez-nous et nous évaluerons ensemble quelle séance d'information vous convient le mieux. Votre demande sera analysée avec grand soin et Revenu Québec y donnera la suite appropriée.



Nous joindre

Par courriel : SeanceInfo-Entreprises@revenuquebec.ca

Site Internet : revenuquebec.ca

REVENU
QUÉBEC





Revenu Québec vous rencontre

1. Consulter l'hyperlien suivant : [Rechercher une entreprise au registre | Gouvernement du Québec](#);
2. Cliquez sur le bouton « Consulter le registre des entreprises »;
3. Entrez le nom de votre organisme dans la section « Objet de la recherche »;
4. Une section spécifique est dénommée « Forme juridique » et présente cette information.

Premier filtre

- Si vous avez répondu « Personne morale sans but lucratif » à la première question, poursuivez avec la deuxième question.
- Si vous avez répondu « Société par actions », « succession », « fiducie » ou « entité gouvernementale », votre organisme ne représente vraisemblablement pas un OBNL. En cas de doute, nous vous invitons à en discuter avec l'ACCQ, qui pourra réaliser la liaison avec Revenu Québec au besoin. Poursuivez également avec la deuxième question.

Deuxième question – Registre des organismes de bienfaisance

Votre organisation ou l'organisation que vous représentez est-elle, à la fois :

- En mesure d'émettre des reçus de dons à des fins de charité;
- Apparaît-elle au registre des organismes de bienfaisance de l'Agence du Revenu du Canada (ARC) ?

☐ Oui

☐ Non



Aide à la tâche : il est possible de consulter le registre des organismes de bienfaisance de l'ARC. Voici l'hyperlien pour y accéder et réaliser une recherche : [Liste des organismes de bienfaisance et de certains autres donateurs reconnus - Recherche de base](#)

Revenu Québec offre gratuitement des séances d'information adaptées aux réalités des divers secteurs d'activité. Nous soutenons les citoyennes, les citoyens et les entreprises dans la compréhension et l'accomplissement de leurs responsabilités fiscales.

La présente séance d'information vise à accompagner les entreprises participantes vers une meilleure compréhension de leurs obligations fiscales. Si une telle initiative vous intéresse ou si vous désirez échanger quant à un sujet fiscal en particulier, écrivez-nous et nous évaluerons ensemble quelle séance d'information vous convient le mieux. Votre demande sera analysée avec grand soin et Revenu Québec y donnera la suite appropriée.



[Nous joindre](#)

Par courriel : SeanceInfo-Entreprises@revenuquebec.ca

Site Internet : revenuquebec.ca

REVENU
QUÉBEC





Résultat préliminaire quant au statut potentiel aux fins de la loi

Réponse à la première question	Réponse à la deuxième question	Statut potentiel
Personne morale sans but lucratif	Oui	Organisme de bienfaisance (OB)
Personne morale sans but lucratif	Non	Organisme à but non lucratif (OBNL)
Société par actions, succession, fiducie, entité gouvernementale ou autre	Oui	À discuter avec Revenu Québec
Société par actions, succession, fiducie, entité gouvernementale ou autre	Non	Aucun statut à titre d'OB ou d'OBNL

Ce document représente uniquement un outil d'aide afin de déterminer quelle présentation serait la plus appropriée selon votre statut. Cela ne représente pas une détermination officielle de votre statut par Revenu Québec. En cas de doute, nous vous invitons à en discuter avec l'ACCQ, qui pourra réaliser la liaison avec Revenu Québec au besoin.

Revenu Québec offre gratuitement des séances d'information adaptées aux réalités des divers secteurs d'activité. Nous soutenons les citoyennes, les citoyens et les entreprises dans la compréhension et l'accomplissement de leurs responsabilités fiscales.

La présente séance d'information vise à accompagner les entreprises participantes vers une meilleure compréhension de leurs obligations fiscales. Si une telle initiative vous intéresse ou si vous désirez échanger quant à un sujet fiscal en particulier, écrivez-nous et nous évaluerons ensemble quelle séance d'information vous convient le mieux. Votre demande sera analysée avec grand soin et Revenu Québec y donnera la suite appropriée.



Nous joindre

Par courriel : SeanceInfo-Entreprises@revenuquebec.ca

Site Internet : revenuquebec.ca

REVENU
QUÉBEC

